

MÉTRO



11

à Rosny-Bois-Perrier

DÉPARTEMENT CONCERNÉ :

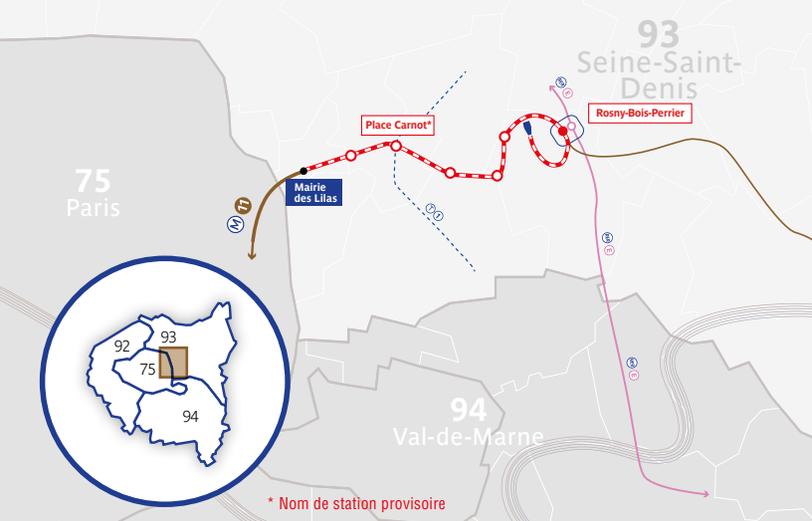
93

CORRESPONDANCE EXISTANTE :



CORRESPONDANCES À VENIR :

Ligne 15 Ligne 16



LES CHIFFRES CLÉS PHASE 1

6 KM

de prolongement jusqu'à Rosny-Bois-Perrier (puis 10km supplémentaires jusqu'à la gare de Noisy-Champs).

6

nouvelles stations

5

communes desservies

85 000

voyageurs / jour

**horizon
2022**

mise en service du premier prolongement

1

Site de maintenance et de remisage



LE PROJET

Le prolongement de la ligne 11 reliera le terminus actuel Mairie des Lilas à la gare RER E Rosny-Bois-Perrier.

Il facilitera les déplacements dans l'Est parisien, en particulier dans ce secteur de la Seine-Saint-Denis, et desservira de nombreux équipements aux abords du tracé.

Six nouvelles stations desserviront les 5 villes concernées par le prolongement :

Les Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Montreuil, Rosny-sous-Bois. Le projet prévoit également la création d'un atelier de maintenance à Rosny-sous-Bois ainsi qu'un nouveau poste de contrôle centralisé de la ligne à Bagnolet.

Une deuxième phase du projet prévoit le prolongement de la ligne jusqu'à la gare de Noisy-Champs, en interconnexion avec la ligne A du RER et les lignes 15 et 16 du Grand Paris express. Trois stations intermédiaires desserviront les villes de Villemomble et Neuilly-sur-Marne.



LES BÉNÉFICES VOYAGEURS

OFFRE

- **1 métro toutes les 1 minute 45** en heure de pointe.
- **Un matériel roulant de nouvelle génération** renouvelé en totalité.
- **Une augmentation de la capacité de transport :** 5 voitures par rame contre 4 aujourd'hui.
- **Des correspondances avec la ligne E du RER,** le prolongement du tramway T1 de Noisy-le-Sec à la Place Carnot (Romainville), la future station de la ligne 15 Est du Grand Paris express à Rosny-Bois-Perrier et les lignes de bus desservant le territoire.

QUALITÉ DE SERVICE

- **Le projet de prolongement valorise des zones d'activités et des équipements** (Centre hospitalier intercommunal André Grégoire, centres commerciaux Rosny 2 et Domus, les lycées du quartier Londeau...).

Les stations existantes seront adaptées et pour certaines d'entre elles, modernisées. Pour améliorer encore la sécurité et le confort des voyageurs, de nouveaux accès (escaliers fixes, mécanisés et ascenseurs) seront créés. Pour accueillir les nouvelles rames, les quais seront renforcés et rehaussés.

LE COÛT ET LES FINANCEMENTS DU PROJET

L'INFRASTRUCTURE

Le coût de la première phase du projet est estimé à 1 298 M€ (valeur 2014) dont 1 084 M€ pour le prolongement de la ligne et 214 M€ pour l'adaptation de la ligne existante et des stations.

Les financeurs du projet

L'État, la Région Île-de-France, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, la ville de Paris, la Société du Grand Paris et la RATP participent au financement de ce projet de la manière suivante :

Pour le volet infrastructure du prolongement de la ligne 11 à Rosny-Bois-Perrier, d'un montant de 1 084 M€ (valeur 2014) :

- L'État : 19,78 %
- La Région Île-de-France : 46,15 %
- La Société du Grand Paris : 28,16 %
- Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis : 5,90 %

Pour le volet adaptation de la ligne et de ses stations existantes d'un montant de 214 M€ (valeur 2014) :

- L'État : 11,21 %
- La Région Île-de-France : 26,17 %
- La Ville de Paris : 28,50 %
- La RATP : 34,11 %.

LE MATÉRIEL ROULANT

Le coût du matériel roulant est estimé à 151 M€, financé à 26 % par la RATP et à 74 % par IDFM.

L'EXPLOITATION

Le coût d'exploitation, estimé à 37,3 M€ par an (valeur 2011), sera financé à 100 % par IDFM.

LES ACTEURS

Ce projet est réalisé dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage conjointe IDFM-RATP.

► Site internet du projet :

<http://www.prolongementligne11est.fr>

LE CALENDRIER

Les principales étapes

DÉCEMBRE 2009

Approbation du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP)

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2010

Concertation préalable

FÉVRIER 2013

Approbation du Schéma de principe et du Dossier d'Enquête Publique

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2013

Enquête Publique

2013-2014

Études d'Avant-Projet (AVP)

2014

Déclaration de projet (février)
Déclaration d'Utilité Publique (mai)
Approbation AVP (décembre)

2016

Lancement de la phase travaux

HORIZON 2022

Mise en service du premier prolongement

